

**Approbation de la
convention pédagogique
entre Toulouse Business
School et l'Université
Toulouse III – Paul Sabatier**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 6 septembre 2016**

Délibération 2016/09/CFVU-59

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la convention pédagogique entre Toulouse Business School et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier relative aux conditions et modalités permettant aux étudiants du Programme Grande Ecole de TBS qui le souhaitent, de suivre et de valider le parcours Statistique Informatique Décisionnelle de la licence de Mathématiques proposée par l'UPS, en parallèle des études qu'ils effectuent à TBS.

Toulouse le 17 octobre 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0